

**Apprentissage et garde des jeunes enfants :
Financement et plan d'action bienvenus,
salaire des éducatrices à améliorer.**

Moncton – La Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick accueille favorablement l'accord bilatéral de trois ans sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants signé ce mercredi par les gouvernements fédéral et provincial.

« Nous voyons cette annonce d'un très bon œil. Il est temps d'investir dans un véritable système de services de garde », soutient Frances LeBlanc, présidente de la Coalition. « Plusieurs éléments annoncés ont le potentiel de faire la transition entre des services de garde basés sur le marché à un système de garde accessible, abordable et géré publiquement, tel que nous le demandons depuis des années. »

La Coalition souhaite que le gouvernement se penche sur la nécessité d'assurer un salaire équitable au personnel des services de garde. « La recherche démontre que la qualité des services dépend des éducateurs et éducatrices. Un salaire équitable est clé pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié », explique Frances LeBlanc.

D'ailleurs, la Commission d'étude sur les services de garde du Nouveau-Brunswick recommandait que les salaires des éducatrices et éducateurs en services de garderie reflètent leur niveau de certification ainsi que les principes d'équité salariale.

La présidente de la Coalition rappelle que l'équité salariale est un droit fondamental de la personne : « Les éducatrices et éducateurs ont droit à l'équité salariale. Elles méritent un salaire égal à celui des personnes qui occupent un emploi traditionnellement masculin de valeur égale ».

« Nous attendons la suite des choses avec espoir et sommes prêtes à contribuer notre expertise pour développer un système de garde qui répond aux besoins de la population néo-brunswickoise », conclut Frances LeBlanc.

Regroupant environ 800 membres individuels et 89 organismes, la Coalition pour l'équité salariale fait de l'éducation et de la revendication pour l'adoption de mesures législatives adéquates afin d'assurer l'équité salariale pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs des secteurs public et privé.

Information :

Frances LeBlanc, présidente, 850-1033 (c)

Johanne Perron, directrice générale, 850-6963 (c)